

B. LES CONSTATS ET LES ENJEUX

LES CONSTATS

Une tendance nationale :

- ✧ Un vieillissement observé des personnes handicapées

Les constats régionaux :

- ✧ Le constat d'un fort vieillissement des personnes handicapées, issu de l'analyse des plans d'aide
- ✧ Un vieillissement qui se constate également au sein des établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Les éléments départementaux :

- ✧ 57 % des demandes de dossiers concernent des personnes handicapées âgées de 45 ans et plus
- ✧ Les personnes handicapées de 50 ans ou plus représentent : 27 % des foyers occupationnels, 31 % des foyers d'accueil médicalisé et 35 % des maisons d'accueil spécialisées
- ✧ Peu de places dédiées à l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes
- ✧ Des difficultés à identifier clairement la population concernée en particulier pour les personnes handicapées vivant à domicile
- ✧ Nécessité d'identifier les besoins des personnes vieillissantes en situation de handicap
- ✧ Nécessité de proposer des offres variées et adaptées aux besoins des personnes

LES ENJEUX

- ✧ Mieux repérer les personnes en situation de handicap et leurs besoins
- ✧ Apporter des réponses adaptées d'accompagnement et de prise en charge pour les personnes handicapées vieillissantes
- ✧ Adapter le temps de travail et l'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants
- ✧ Permettre aux jeunes adultes handicapés d'entrer en établissement pour adultes